ACCUEIL DE LOISIRS

PROJET PÉDAGOGIQUE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

CHAPITRE I : LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX
- LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

CHAPITRE II : ENVIRONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
- UNE JOURNÉE TYPE

CHAPITRE III : LES BESOINS DES FAMILLES ET DES ENFANTS

- LES OUTILS D'INFORMATION
- LES TARIFS
- LA RELATION AVEC LES FAMILLES
- L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTÉ OU DE HANDICAPS

CHAPITRE IV : L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- L'EMPLOI DU TEMPS
- LES OBLIGATIONS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE
- RÔLE DES DIRECTEURS
- RÔLE DES ANIMATEURS
- LES ANIMATEURS STAGIAIRES
- LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

CHAPITRE V : L'ÉVALUATION

- ÉVALUATION DES ENFANTS
- ÉVALUATION DES STAGIAIRES
- ÉVALUATION DES ANIMATEURS
- ÉVALUATION DES DIRECTRICES

CHAPITRE VI : LE PROJET D'ANIMATION

- PROJET D'ANIMATION POUR LES 3-6 ANS
- PROJET D'ANIMATION POUR LES 6-9 ANS
- PROJET D'ANIMATION POUR LES 9-11 ANS

L'Accueil de loisirs sans hébergement d'Aiffres (ALSH) est géré par la commune. La structure peut recevoir les enfants, de la première année de maternelle au 12e anniversaire, du 10 juillet au 1ier septembre 2023.

L'ALSH est sous la responsabilité de 3 directeurs :

- Stéphane Pouzet, responsable du service enfance/jeunesse,
- Angélique Bahin, responsable des 3-6 ans,
- Muriel Moreau, responsable des 6-11 ans.

SITUATION

L'ALSH se trouve à proximité de la salle omnisport et du groupe scolaire Victor-Hugo.

COORDONNÉES

Accueil de Loisirs
124 rue du Petit Fief
79230 Aiffres

☎ 05 49 32 10 19

@ centredeloisirs@ville-aiffres.fr

La structure est déclarée à SDJES (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport) sous le numéro : 0790008CL000118.

CHAPITRE I : LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le service enfance jeunesse a pour mission d'organiser et de coordonner les actions en direction des 3/18 ans. À travers la mise en œuvre des projets pédagogiques de ses deux structures (accueil de loisirs et espace jeunes) et du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune.

Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, en permettant à ces derniers de trouver leur place dans la cité et dans la société actuelle.

Parce que le premier éducateur de l'enfant est la famille, le service doit rester vigilant aux besoins éducatifs et sociaux de la population.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Organiser des modes d'accueil éducatif pendant les périodes de non disponibilité des parents.
- Offrir des lieux d'accueil assurant une sécurité affective et physique des enfants.
- Donner aux enfants l'accès à des loisirs éducatifs favorisant notamment le « bien vivre ensemble » et le développement de l'autonomie, dans le respect des valeurs citoyennes.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'équipe d'animation a pour objectif d'accompagner les enfants pour qu'ils soient capables de :

- développer des attitudes coopératives :
  - s'entraider
  - se soutenir
  - s'écouter
  - se pardonner
  - être tolérant et indulgent
  - avoir de la compassion

- faire leurs propres choix et devenir autonomes :
  - choisir des activités
  - s'habiller seul
  - trouver son matériel
  - s'exprimer (expression orale, créative, corporelle…)

- s'ouvrir au monde extérieur :
  - rencontrer de nouvelles personnes (enfants, animateurs, intervenants…)
  - s'adapter dans un environnement différent lors des sorties (centre aquatique, parc…).

CHAPITRE II : ENVIRONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'Accueil de loisirs est organisé en trois espaces distincts : celui des 3-6 ans, des 6-9 ans et des 9-11 ans. Un point d'accueil et d'information se trouve dans le hall du bâtiment.

Enfants et parents sont accueillis à l'extérieur ou dans le hall d'accueil.

- *L'espace des 3-6 ans (Maternelle)*

Se compose de 4 pièces : 2 salles d'activités, un coin bibliothèque, une salle de jeux et un dortoir. Des sanitaires adaptés aux jeunes enfants leurs sont réservés. Les 3-6 ans ont la possibilité de jouer au jardin, un espace directement accessible par les salles d'activités.

- *L'espace des 6-9 ans (CP, CE1, CE2)*

Les 6-9 ans évoluent dans une grande salle de jeu et 2 salles avec cloison amovible pour faire des ateliers. Ils ont des sanitaires séparés filles et garçons. Ils peuvent aller jouer dans le jardin des 3-6 ans, ou sur le plateau d'évolution avec terrains de foot et de basket, ou encore dans les cours de l'école primaire Victor-Hugo.

- *L'espace des 9-11 ans (CM1-CM2 jusqu'au 12ième anniversaire)*

Se compose de 4 pièces : 3 salles d'activités, 1 salle de baby-foot, des sanitaires séparés filles et garçons. Les enfants peuvent aller jouer sur le plateau d'évolution avec terrains de foot et de basket, ou dans les cours de l'école primaire Victor-Hugo.

- *Les bureaux des directeurs*

Le bureau de la directrice des 3-6 ans est situé dans l'espace des 3-6 ans.
Le bureau de la directrice des 6-11 ans est situé dans le bureau du responsable du service enfance jeunesse.

- *L'infirmerie*

Elle se situe dans le bureau du responsable du service enfance jeunesse. Elle est sous la responsabilité d'un assistant sanitaire.

- *Les infrastructures extérieures*

Les cours maternelle et élémentaire Victor-Hugo sont à disposition de l'Accueil de loisirs. La salle omnisport Victor-Hugo – comportant une aire de jeu, un dojo et une salle de tennis de table – est également accessible.

LA JOURNÉE TYPE EN ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis et répartis dans 3 groupes en fonction de leurs âges.

<table>
<tr><th>Horaires</th><th colspan="2">Organisation chez les 3-6 ans</th></tr>
<tr><td>7h30 à 9h</td><td colspan="2">• Accueil des familles.
• Les enfants sont accompagnés dans leur espace.
• Un passage aux toilettes est proposé.
• Jeux calmes, de société, dessin, bibliothèque et jeux d’imitation sont mis à disposition.</td></tr>
<tr><td>9h à 11h45</td><td colspan="2">• Appel des enfants, mise en place de l’imaginaire et déroulement des activités.
• Passage aux toilettes et lavage des mains.</td></tr>
<tr><td>11h30 à 11h50</td><td colspan="2">• Retour au calme, en histoires ou chansons.
• Passage aux toilettes et lavage des mains.</td></tr>
<tr><td>11h50 à 13h</td><td colspan="2">• Repas à la cantine, avec un animateur par table.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">13h à 14h</td><td>À partir de 13h
• Passage aux toilettes et lavage des mains
• Couchage des petites et moyennes sections.</td><td>13h-13h15
• Passage aux toilettes et lavage des mains des grandes sections.
13h15-14h
• Temps calme accompagné d’une histoire ou de musique douce dans la salle d’activités.</td></tr>
<tr><td colspan="2">• Pause des équipes, en alternance.</td></tr>
<tr><td>14h à 16h</td><td colspan="2">• Sieste avec réveil échelonné en fonction des besoins des enfants.
• Jeux calmes.
• Activités.
• Passage aux toilettes et lavage des mains.</td></tr>
<tr><td>16h à 16h30</td><td colspan="2">• Rangement des activités, passage aux toilettes et lavage des mains.</td></tr>
<tr><td>16h30 à 17h</td><td colspan="2">• Temps du goûter.</td></tr>
<tr><td>17h à 18h30</td><td colspan="2">• Accueil des familles.
• Jeux calmes, de société, dessin, bibliothèque et jeux d’imitation sont proposés.
• 17h30 : réunion d’équipe, bilan, point avec les stagiaires et préparation des activités à venir</td></tr>
</table>

Horaires	Organisation chez les 6-9 ans
7h30 à 9h	• Accueil des familles. • Les enfants sont accompagnés dans leur espace. • Activités libres, jeux calmes, de société, dessin, bibliothèque, jeux d'imitation sont proposés.
9h à 11h45	• Passage aux toilettes et lavage des mains. • Appel des enfants et mise en place des activités manuelles ou sportives, au choix, encadrées par les animateurs ou des intervenants.
11h45 à 12h	• Rangement de l'activité. • Retour au calme. • Passage aux toilettes et lavage des mains.
12h à 13h	• Repas à la cantine, avec un animateur par table.
13h à 14h	• Passage aux toilettes et lavage des mains. • Moment informel en intérieur, ou en extérieur si le temps le permet. Jeux non organisés.
	• Pause des équipes, en alternance.
14h à 16h	• Mise en place des activités manuelles ou sportives, au choix, encadrées par les animateurs ou des intervenants.
16h à 16h30	• Rangement des activités, passage aux toilettes et lavage des mains.
16h30 à 17h	• Temps du goûter.
17h à 18h30	• Accueil des familles. • Activités libres, jeux calmes, de société, dessin, bibliothèque, jeux d'imitation sont proposés. • 17h30 : réunion d'équipe, bilan, point avec les stagiaires et préparation des activités à venir

Horaires	Organisation chez les 9-11 ans
7h30 à 9h	• Accueil des familles. • Les enfants sont accompagnés dans leur espace. • Activités libres, jeux calmes, de société, baby-foot et dessin sont proposés.
9h à 11h50	• Appel des enfants et mise en place des activités manuelles ou sportives, au choix, encadrées par les animateurs ou des intervenants.
11h50 à 12h10	• Rangement de l'activité. • Retour au calme. • Passage aux toilettes et lavage des mains.
12h10 à 13h	• Repas à la cantine, avec un animateur par table.
13h à 14h	• Passage aux toilettes et lavage des mains. • Moment informel en intérieur, ou en extérieur si le temps le permet. Jeux non organisés. • Passage aux toilettes et lavage des mains.
	• Pause des équipes, en alternance.
14h à 16h	• Mise en place des activités manuelles ou sportives, au choix, encadrées par les animateurs ou des intervenants.
16h à 16h30	• Rangement des activités, passage aux toilettes et lavages des mains.
16h30 à 17h	• Temps du goûter.
17h à 18h30	• Accueil des familles à l'extérieur de l'Accueil de loisirs. • Les enfants se lavent les mains avant de quitter les locaux. • Pour ceux qui restent : activités libres, jeux calmes, de société, baby-foot et dessin sont proposés. • 17h30 : réunion d'équipe, bilan, point avec les stagiaires et préparation des activités à venir

LA RESTAURATION

Les repas du midi sont pris au restaurant scolaire. Les goûters sont pris à l'Accueil de loisirs, ils sont fournis par le restaurant scolaire.

CHAPITRE III : LES BESOINS DES FAMILLES ET DES ENFANTS

LES OUTILS D'INFORMATIONS

- *La plaquette*

Une plaquette d'information, comportant une fiche d'inscription et une fiche sanitaire, est distribuée aux familles par le biais des écoles. Elle est également téléchargeable depuis le portail famille.

- *L'affichage*

Les périodes d'inscription sont diffusées via différents supports : panneau lumineux, articles de presse, écran d'accueil de l'ALSH, portail famille.

- *Le site de la ville*

Il donne des informations sur la petite enfance, les inscriptions scolaires et les animations familles.

- *Le portail famille*

Il permet aux familles de s'informer, et de s'inscrire en ligne aux différentes activités de l'Accueil de loisirs.

LES TARIFS

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial de la CAF.

LA RELATION AVEC LES FAMILLES

Un moment d'échange au quotidien est possible sur chaque temps d'accueil à l'arrivée et au départ de l'enfant.

L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTÉ OU DE HANDICAPS

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique peut fréquenter l'Accueil de loisirs, sous condition de la mise en place d'un projet d'accueil personnalisé entre les parents, le médecin de l'enfant et le responsable du centre.

Cet accueil est possible dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et avec les locaux, qui sont équipés d'un seuil de porte mis à niveau ainsi que de sanitaires adaptés.

CHAPITRE IV : L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LE RECRUTEMENT

Il est réalisé par l'adjoint municipal chargé des affaires scolaires et périscolaires, suivant des règles permettant une équité de travail entre le personnel déjà en place et les nouveaux candidats. Préalablement, le responsable de l'accueil contrôle la répartition nécessaire selon le niveau de qualification et les disponibilités des candidats.

L'EMPLOI DU TEMPS

Une attention particulière est portée sur l'amplitude journalière : les contractuels ne cumulent pas, sur le même jour, l'encadrement de la garderie du matin et du soir.

Le personnel saisonnier est employé dans le cadre d'un contrat basé sur un temps de travail forfaitaire hebdomadaire ou journalier.

Les animateurs bénéficient d'une pause de 20 minutes organisée par rotation, entre 13h et 14h ; le repas leur est offert.

LES OBLIGATIONS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres participent à l'élaboration et appliquent les objectifs du projet pédagogique et le programme d'activités. Des réunions permettent d'adapter les activités aux besoins ou envies des enfants, et d'échanger des points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide.

Les directrices et leurs équipes sont garantes du respect des règles établies au sein du centre. À l'extérieur, les équipes veillent à faire respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil...).

RÔLE DES DIRECTRICES

- ✓ Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants et des animateurs.
- ✓ Veiller au respect du projet éducatif ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et à son évaluation => <u>rôle pédagogique fort auprès des équipes</u>.
- ✓ Assurer des fonctions de gestion et d'administration.
- ✓ Assurer le lien auprès :
  - des élus municipaux
  - de l'équipe
  - des animateurs stagiaires
  - des familles
  - des partenaires.
- ✓ Faire appliquer les textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.
- ✓ Organiser des réunions pédagogiques pour l'équipe d'animation.
- ✓ Être moteur de l'équipe.

RÔLE DES ANIMATEURS

- ✓ Assurer la sécurité physique affective et morale des enfants.
- ✓ Animer les différents temps de la journée.
- ✓ Faciliter l'activité par leur disponibilité et leur écoute.
- ✓ Veiller à la qualité des échanges dans le groupe pour éviter les conflits.
- ✓ S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe et aux parents.
- ✓ S'impliquer à tout moment de la journée et se sentir en permanence en formation.
- ✓ Favoriser les relations entre les enfants, les enfants et les adultes, les animateurs et les parents.
- ✓ Participer aux activités en tant que conseiller, facilitateur et régulateur du groupe.
- ✓ Être le lien entre les familles et le centre.
- ✓ Jouer avec les enfants.
- ✓ Instaurer une atmosphère ludique et de confiance.
- ✓ Agir en qualité de formateur auprès des stagiaires.
- ✓ Respecter le travail des autres membres de l'équipe.
- ✓ Participer aux réunions pédagogiques de l'équipe.

Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe et permet de trouver des réponses cohérentes, adaptées à la situation. Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (adultes et enfants).

LES ANIMATEURS STAGIAIRES

Une rencontre préalable au stage est organisée avec la directrice et/ou avec l'équipe, dans la mesure du possible. Un référent est désigné dans l'équipe de la tranche d'âge sur laquelle intervient le stagiaire.

Une évaluation intermédiaire est faite en milieu de semaine et à la fin de celle-ci, avec l'équipe puis avec la directrice ou son adjoint. Le stagiaire doit être acteur de sa formation et être en mesure de s'auto-évaluer.

La prise d'autonomie est progressive. Au cours de la première semaine de formation, l'animateur stagiaire est en situation d'apprentissage avec l'aide des animateurs et de la directrice, pour découvrir les groupes. Dès la deuxième semaine il propose des activités, accompagné d'un autre animateur. Enfin, dans la troisième semaine, il doit mettre en place des activités en autonomie.

LES PARTENAIRES OU INTERVENANTS EXTÉRIEURS

L'ALSH peut faire appel à des intervenants extérieurs dans le cadre d'initiations sportives ou de réalisation d'activités manuelles et culturelles spécifiques. Les séances sont encadrées par des éducateurs ayant les qualifications nécessaires à l'activité.

CHAPITRE V : L'ÉVALUATION

ÉVALUATION DES ENFANTS

Chaque fin de semaine, les enfants ont la possibilité de donner leur avis sur les activités et les sorties réalisées ainsi que sur l'ambiance et la relation avec les autres enfants et les animateurs. Pour cela, ils remplissent un petit questionnaire ludique adapté à leur âge.

ÉVALUATION DES STAGIAIRES

En début de stage, une grille est remise à l'animateur afin de l'aider à faire son auto-évaluation. Une réunion est mise en place avec la directrice en milieu et en fin de semaine, ce qui permettra au stagiaire d'exprimer ses remarques, et à la directrice de lui donner les outils nécessaires pour l'aider à progresser. Cette grille d'évaluation sera reprise et modifiée tout au long du stage pratique. (voir Annexe)

ÉVALUATION DES ANIMATEURS

Une réunion de régulation peut être organisée dès que cela est nécessaire. Chaque fin de semaine, une réunion bilan est réalisée avec toute l'équipe qui évalue les activités et sorties effectuées. Un point est également fait en fonction des fiches d'évaluation des enfants, de leurs attentes et de leurs ressentis.

ÉVALUATION DES DIRECTRICES

À chaque réunion d'équipe, les animateurs ont la possibilité de faire un retour sur leur relation avec les directrices. Celles-ci sont évaluées chaque année par leur responsable hiérarchique, le responsable du service enfance jeunesse.

CHAPITRE VI : LE PROJET D'ANIMATION

PROJET D'ANIMATION DES 3-6 ANS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LES MOYENS	LES ACTIVITÉS
Développer des attitudes coopératives	S'entraider	Mise en place de jeux collectifs. Responsabilisation des grands envers les petits, en leur donnant un rôle.	Aider les plus petits à : - s'habiller, - se laver les mains, - faire une activité.
	Apprendre à vivre et à jouer ensemble	Mise en place de règles de vie. Donner des temps de parole. Mixité filles/garçons et mélange des âges au sein du même groupe. Mise à disposition de jeux d'imitation, proposition d'activités créatives et sportives.	Application des règles de vie. Chants et contes, jeux d'expression, jeux de société, jeux collectifs, activités sportives.
Faire ses propres choix et devenir autonome	Développer l'autonomie	Un porte-manteau, une pochette et un lit par enfant. Mise en place d'un bar à eau. Laisser le temps aux enfants pour s'habiller et ranger leurs affaires. Faire participer chacun aux tâches de la vie quotidienne.	Activités créatives et de bricolage~~s~~. Mettre sa bouteille à disposition sur le bar. Nettoyer sa place.
	Favoriser l'expression	Mise en place d'un temps d'évaluation en fin de journée et en fin de semaine. Organisation de temps de parole. Mise en place de jeux d'expression et d'imitation. Avoir une attitude positive et rassurante. Être à l'écoute.	Remplir une évaluation en fin de semaine. Histoires, chants, jeux. Jeux d'expression.
S'ouvrir au monde extérieur	S'adapter à un nouvel environnement	Proposition de sorties. Préparation des enfants en leur expliquant les nouvelles règles et l'organisation.	Piscine Centre Aquatique Tumulus de Bougon Zoodyssée Citadelle de Brouage Plage Corderie royale Family Fun park
	Pratiquer de nouvelles activités	Proposition de nouvelles activités sportives ou culturelles	Création, bricolage, jardinage, Judo et activités sportives.

PROJET D'ANIMATION DES 6-9 ANS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LES MOYENS	LES ACTIVITÉS
Développer des attitudes coopératives	S'entraider	Mise en place de jeux collectifs. Responsabilisation des grands envers les petits.	Jeux sportifs, jeux de présentation, jeux de coopération… Aider à trouver le matériel.
	Apprendre à vivre et à jouer ensemble	Mise en place de règles de vie. Donner des temps de parole. Mixité filles/garçons et mélange des âges. Mise à disposition de différents jeux (jeux de société, de construction…), activités créatives et sportives.	Création de règles de vie. Activités sportives, jeux collectifs, cuisine, activités manuelles sur le thème « Voyage dans le temps ».
Faire ses propres choix et devenir autonome~~s~~	Développer l'autonomie	Participation aux tâches de la vie quotidienne. Proposition de différentes activités. Proposition de matériel varié.	Nettoyer sa place. Savoir où se trouve le matériel.
	Favoriser l'expression	Mise en place d'un temps d'évaluation en fin de journée et en fin de semaine. Organisation de temps de parole. Mise en place de jeux d'expression. Avoir une attitude positive et rassurante. Être à l'écoute.	Remplir une évaluation en fin de semaine. Faire un retour de la journée au moment du goûter. Activités manuelles, sportives et culturelles.
S'ouvrir au monde extérieur	S'adapter à un nouvel environnement	Proposition de sorties. Préparation des enfants en leur expliquant l'organisation et les nouvelles règles.	Piscine Centre Aquatique Tumulus de Bougon Zoodyssée Citadelle de Brouage Plage Corderie royale Family Fun park
	Pratiquer de nouvelles activités	Proposition de nouvelles activités sportives ou culturelles.	Création, bricolage sur le thème « Voyage dans le temps », Judo et activités sportives.

PROJET D'ANIMATION DES 9-11 ANS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LES MOYENS	LES ACTIVITÉS
Développer des attitudes coopératives	S'entraider	Mise en place de jeux collectifs. Responsabilisation de chacun, dans son rôle au sein du groupe.	Jeux sportifs, jeux de présentation… Aider à trouver le matériel.
	Apprendre à vivre ensemble	Mise en place de règles de vie. Donner des temps de parole. Mixité filles/garçons et mélange des âges. Mise à disposition de différents jeux (jeux de société, d'adresse…), activités créatives et sportives.	Création des règles de vie. Activités, programme à définir ensemble.
Faire ses propres choix et devenir autonome~~s~~	Développer l'autonomie	Participation aux tâches de la vie quotidienne. Proposition de différentes activités, incitation à faire ses propres choix et programme, élaboration de fiches techniques, mise en place de pôle recherche... Proposition de matériel varié.	Nettoyer sa place. Savoir où se trouve le matériel et participer à la mise en place des activités.
	Favoriser l'expression	Mise en place d'un temps d'évaluation en fin de journée et en fin de semaine. Organisation de temps de parole, installation d'une boîte à idées. Mise en place de jeux d'expression. Avoir une attitude positive et rassurante. Être à l'écoute.	Remplir une fiche d'évaluation en fin de semaine. Activités manuelles, sportives et culturelles.
S'ouvrir au monde extérieur	S'adapter à un nouvel environnement	Proposition de sorties. Préparation des enfants en leur expliquant l'organisation et les nouvelles règles.	Piscine Centre Aquatique Tumulus de Bougon Zoodyssée Citadelle de Brouage Plage Terra aventura Corderie royale Family Fun park
	Pratiquer de nouvelles activités	Proposition de nouvelles activités sportives ou culturelles	Création, bricolage sur le thème « Voyage dans le temps », Judo et activités sportives.

ANNEXE

EVALUATION ANIMATEURS

1 Très satisfaisant
2 Satisfaisant
3 Moyen
4 Insatisfaisant
5 Très insatisfaisant

NOM :
PRÉNOM :
DATE DE STAGE PRATIQUE :
Période 1 :
Période 2 :

AUTO-EVALUATION					OBJECTIFS D'UN ANIMATEUR	Evaluation 1ière période					Evaluation 2ème période					OBSERVATIONS
1	2	3	4	5		1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	
					OBJECTIF 1 : ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ											
					Assurer la sécurité morale et affective des enfants											
					Assurer la sécurité physique des enfants											
					Rassurer un enfant											
					Être à l'écoute des enfants											
					Respecter le rythme de chaque enfant											
					Savoir s'adapter au public											
					Savoir gérer un groupe (conflits, attitude adaptée a la collectivité, imprévus...)											
					Savoir apporter les soins " basiques" en cas de petits accidents (coups, désinfection...)											
					Connaître l'essentiel de la législation jeunesse et sport en matière d'accueil des mineurs											
					OBJECTIF 2 : AU SEIN DE L'ÉQUIPE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET PÉDAGOGIQUE											
					Savoir écouter ses collègues											
					Savoir communiquer avec ses collègues											
					Savoir respecter ses collègues											
					Participer activement aux préparations d'activités et/ou réunions											
					Savoir travailler sur un projet en équipe											
					savoir se documenter											
					Accepter les remarques											
					Savoir se remettre en question											
					Savoir gérer son propre rythme											
					Être ponctuel											
					Être imaginatif et créatif											
					Être responsable											
					Être impliqué											
					Être dynamique											
					Être tolérant											
					Savoir adapter son langage											
					Savoir prendre des initiatives											
					Proposer des animations en adéquation avec le projet pédagogique											
					Savoir "passer le relais" quand le besoin s'en fait sentir											
					Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique											
					OBJECTIF 3 : LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL											
					Savoir organiser avec l'équipe les temps d'accueil des familles											
					Respecter, être à l'écoute et être disponible avec les familles											
					Recevoir et transmettre des informations écrites et orales (à l'équipe, aux parents)											
					Respecter les différents temps de la journée											

					Connaître le matériel, son organisation, son rangement…													
					Connaître les règles de fonctionnement de l'accueil de loisirs (accès aux différents espaces intérieur et extérieur, l'organisation des groupes, le déroulement d'une journée…)													
					Savoir communiquer avec les intervenants extérieur													
OBJECTIF 4 : ENCADRER ET ANIMER																		
					Savoir adapter l'activité à l'âge des enfants													
					Savoir adapter l'activité aux conditions climatiques													
					Savoir adapter l'activité en fonction de la fatigue des enfants													
					Savoir rassembler le groupe													
					Savoir faire l'appel et les présentations													
					Savoir encadrer/animer un temps calme													
					Savoir encadrer/animer un temps de repas													
					Savoir encadrer/animer une sortie													
					Savoir préparer/anticiper une activité (préparation d'une fiche activité, vérifier le matériel, tester, création du modèle…)													
					Mettre en place l'activité (organisation des groupes, installation du matériel, protection des tables…)													
					Expliquer les consignes/règles au groupe													
					Expliquer les consignes/règles à un enfant													
					Savoir faire respecter les consignes/règles de l'activité													
					S'impliquer dans l'activité													
					Savoir valoriser le travail des enfants													
					Savoir créer un imaginaire													
					Savoir gérer le temps de l'activité													
					Savoir ranger l'activité avec les enfants													
					Savoir enrichir et évaluer ses activités													
					Être attentif à l'hygiène des enfants													
					Être attentif à la sécurité des enfants													
					Avoir un répertoir d'activités varié													
OBJECTIF 5 : ACCOMPAGNER LES MINEURS DANS LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS																		
					Être à l'écoute de leurs besoins													
					Construire une relation de qualité et de confiance avec les enfants													
					Transmettre et partager des valeurs													
					Développer l'autonomie des enfants													
					Accompagner les enfants dans leurs choix													
					Instaurer une ambiance chaleureuse													
					Mettre en place des temps d'échanges et de dialogues													
					Valoriser la participation des enfants													
					Donner l'envie de faire et d'expérimenter													
					Savoir responsabiliser les enfants													

Bilan période 1 :	**Bilan période 2 :**